



## **INFORMATIONS GENERALES :**

Le BCM fait profiter ses membres des infrastructures gracieusement mises à disposition par la commune de Meyrin et leur demande de se conformer aux règles de bon usage qui leurs sont appliquées, notamment :

- Le respect des horaires
- L'emploi de chaussures de sport à semelles non marquantes réservées uniquement aux activités intérieures
- L'interdiction de boire et manger à l'intérieur des salles de gymnastique

Il est rappelé que les entraînements du BCM restent ludiques. Ce n'est pas pour autant que tout y est permis ! L'entraîneur informera les parents pour tout problème dont leur enfant est à l'origine. Sans changement notable de sa part et sur les conseils de l'entraîneur, le comité du BCM se réserve alors le droit d'exclure du club l'enfant incriminé, temporairement ou définitivement, sans contrepartie ni recours possible.

Le badminton requiert une bonne forme physique. Les parents doivent s'assurer, auprès d'un médecin si nécessaire, que leur enfant est bien apte à pratiquer ce sport.

Bien qu'extrêmement rare, la pratique du badminton comporte des risques d'accidents. Nous vous rappelons que chaque parent est responsable de couvrir son enfant en conséquence auprès de l'assurance de son choix.

A l'exception des volants, fournis par le club, chaque joueur est tenu de venir avec son équipement personnel. Le prêt d'une raquette appartenant au club demeure exceptionnel (oubli, casse, etc.).

Lu et approuvé, le \_\_\_\_\_

Signature d'un parent ou d'un représentant légal

# Document à conserver

Versement pour :	Banque Raiffeisen de Meyrin 1217 Meyrin
En faveur de :	<b>CH02 8020 6000 0021 7280 1</b> Badminton Club Meyrin-Cointrin Case postale 79 1217 Meyrin 1
Compte :	12-5714-6

**TOTAL A REGLER : ..... CHF**

**Paiement** : par virement de préférence :  
(Bulletin de versement disponible sur demande seulement)

## Information concernant les entraînements jeunes du BCM

Veillez prendre note que les cours débuteront **le mercredi 16 septembre 2020** et se dérouleront jusqu'au **mercredi 02 Juin 2021 inclus**, (**suite de juin à confirmer**) et selon le calendrier suivant :

<b>2020</b>	Septembre	16, 23, 30
	Octobre	7, 14, 28
	Novembre	4, 11, 18, 25
	Décembre	2, 9, 16


<b>2021</b>	Janvier	13, 20, 27
	Février	3, 10, 24
	Mars	3, 10, 17, 24
	Avril	14, 21, 28
	Mai	5, 19, 26
	Juin	2, <b>9 à confirmer</b>

Ce calendrier, basé sur les vacances scolaires, est communiqué à titre indicatif. Il pourrait varier en fonction des contraintes liées à la disponibilité des salles ou des entraîneurs. Les participants seront tenus informés des changements éventuels en cours de saison.


### Horaires entraînements :

Pour les enfants "Groupe 1" de 16h30 à 17h30, avec l'entraîneur **Sandra**  
Pour les enfants "Groupe 2" de 17h30 à 18h30, avec l'entraîneur **Beat**  
Pour les enfants "Groupe 3" de 18h30 à 19h30, avec l'entraîneur **Beat**

**Sandra DUBOIS, entraîneur :**

 + 41 78 615 04 74

**Beat LUDER, entraîneur :**

 + 41 79 542 39 17

 [entraîneur@bcmeyrin.ch](mailto:entraîneur@bcmeyrin.ch)